

**Loi sur la
reconnaissance
de l'apport
des aidants
naturels**

**Rapport et
inventaire
concernant
les mesures
de soutien et
les services aux
aidants naturels**

POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2015 À 2019

Manitoba 

Pour de plus amples renseignements :

Santé, Aînés et Vie active Manitoba

300, rue Carlton

Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9

www.gov.mb.ca/health/index.fr.html

Courriel : Quality.citizen@gov.mb.ca

Table des matières

Message du ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active	2
Introduction	3
Résumé des progrès	4
Besoins des aidants naturels	7
Conclusion	12
Inventaire des mesures de soutien et des services aux aidants naturels	12

ANNEXE A

Inventaire des mesures de soutien et des services aux aidants naturels	13
RESSOURCES D'ACCÈS À L'INFORMATION	13
ORGANISMES ET OUTILS DE SOUTIEN POUR AIDANTS NATURELS	14
RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES AIDANTS NATURELS CONCERNANT DES POPULATIONS PRÉCISES	15
Enfants, familles et adultes	15
Organismes voués aux maladies chroniques et aux blessures	16
Ressources ethnoculturelles	20
Hommes	21
Santé mentale	22
Communauté LGBT2SQ+	24
Aînés	24
Anciens combattants et personnel militaire	25
COUNSELING ET SOUTIEN	26
RESSOURCES FINANCIÈRES	28
AIDE JURIDIQUE ET SOUTIEN À LA SÉCURITÉ	30
SERVICES DE SOINS DE SANTÉ : COORDONNÉES DES OFFICES RÉGIONAUX DE LA SANTÉ (ORS)	33
MISES À JOUR SUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ	34
SANTÉ, SOINS DE RELÈVE, ET MESURES DE SOUTIEN PALLIATIVES : Autres formes d'appui	35
AUTRES RESSOURCES ET PUBLICATIONS	37

Message du ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active

Je suis heureux de présenter ce Rapport et inventaire concernant les mesures de soutien et les services aux aidants naturels de la Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels du Manitoba, pour 2015 à 2019. Ce rapport contient des renseignements sur les activités qui appuient le rôle des aidants naturels au Manitoba. Il contient également un inventaire des mesures de soutien et des services à la disposition des aidants naturels du Manitoba.

Nous savons que de nombreux Manitobains offriront, à un moment de leur vie, une aide informelle à un ami ou un membre de leur famille. Nous savons également que le nombre de Canadiens qui aident leur famille de façon informelle continue de croître. Il est de plus en plus important de soutenir les aidants naturels, qui jouent un rôle de taille dans notre système de santé et au sein de l'équipe de soins d'une personne.

Le Manitoba est le premier parmi les provinces et territoires canadiens à s'être doté d'une loi qui reconnaît l'apport des aidants naturels.

La Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels stipule que le gouvernement du Manitoba tienne compte de principes généraux applicables aux aidants naturels et en fasse la promotion. Son objectif est de reconnaître le rôle important des familles, des aidants naturels et des voisins et de veiller à ce que des services et des mesures de soutien soient à leur disposition. Il est essentiel que nous collaborions pour faire en sorte que les services offerts soient équitables et centrés sur la personne, et que les besoins et expériences des aidants naturels soient pris en considération.

Je suis heureux que la responsabilité de cette loi incombe au ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active, à un moment où nous réalisons des changements importants dans le but d'améliorer notre système de santé et d'établir des services axés sur les personnes. On a demandé au ministère de collaborer à l'application des mesures de cette loi, afin d'aider les patients, les citoyens et les aidants naturels.

Au nom du gouvernement du Manitoba, je salue le travail important des aidants naturels dans nos communautés.

Je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.

Original signé par

Cameron Friesen

MINISTRE DE LA SANTÉ, DES AÎNÉS ET DE LA VIE ACTIVE

Introduction

En 2011, la Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels a reçu la sanction royale, faisant du Manitoba la première entité canadienne à donner un cadre législatif à la reconnaissance des aidants naturels. En vertu de la Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels, un aidant naturel est une personne, un conjoint, un membre de la famille, un voisin ou un ami qui donne des soins sans rémunération à une autre personne dont la vie est difficile en raison d'un handicap, d'une maladie, d'une blessure ou de l'âge.

En vertu de cette loi, le Manitoba doit publier tous les deux ans un rapport de progression sur les besoins des aidants naturels et les mesures de soutien à leur disposition. Le présent document est le troisième Rapport et inventaire concernant les mesures de soutien aux aidants naturels de la Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels déposé par le ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active. Il présente un survol de la période de quatre ans allant de 2015 à 2019. Ces quatre années ont été marquées par une transformation en profondeur des services et de la prestation des soins de santé qui, avec le temps, profitera aux patients, aux familles et aux aidants naturels.

Le ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active a demandé à son ministère de diriger la coordination du travail et des activités visés par cette loi.

On continue de voir grandir le nombre de Canadiens qui s'occupent de membres de leur famille ou d'amis tout en cherchant à atteindre un équilibre avec leur travail et leurs autres engagements. Beaucoup de personnes qui fournissent des soins de nature informelle ne se considèrent pas comme des aidants principaux, mais plutôt comme des enfants, des conjoints, des parents, des petits-enfants, des frères, des sœurs, des amis ou des voisins. Il reste que ces aidants naturels fournissent gratuitement des soins personnels, un soutien ou une aide à une autre personne, parce que cette dernière vit des changements en raison d'une incapacité, d'une maladie, d'une blessure ou de l'âge. Ces interventions de soutien aident les personnes qui les reçoivent à rester plus longtemps dans leur domicile ou leur communauté. Les aidants naturels jouent un rôle important dans notre système de santé et sont des partenaires clés de l'équipe de soins d'une personne.

Le présent rapport témoigne de l'importance de ces rôles et met en valeur le travail continu de sensibilisation au rôle des aidants naturels, à leurs besoins et aux mesures de soutien qui sont à leur disposition.

Résumé des progrès

La Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels stipule que le gouvernement du Manitoba tient compte de principes généraux applicables aux aidants naturels et en fait la promotion.

La Loi vise les objectifs suivants :

- ▶ la promotion de la connaissance et de la reconnaissance des aidants naturels;
- ▶ la reconnaissance de leur contribution inestimable à la société;
- ▶ l'orientation de l'élaboration d'un cadre de reconnaissance et de soutien des aidants naturels.

En vertu de la loi, tous les ministères et organismes gouvernementaux doivent prendre, auprès de leurs employés, des mesures pratiques de promotion, de connaissance et de compréhension des principes généraux applicables aux aidants naturels définis dans la loi. De plus, tout ministère ou organisme gouvernemental responsable de l'élaboration, de la mise en place ou de l'évaluation de mesures de soutien aux aidants naturels doit tenir compte des principes généraux applicables à ces soins.

On a fait la promotion des mesures suivantes au cours de la période du rapport.

Crédit d'impôt provincial pour soignant primaire

Le crédit d'impôt pour soignant primaire vise à reconnaître les personnes qui travaillent comme soignants primaires pendant plus de 90 jours en leur offrant une aide financière. Le soignant primaire peut être le conjoint, un membre de la famille, un voisin ou un ami qui fournit des soins gratuitement.

Pendant la période du rapport, le gouvernement du Manitoba a fait des efforts de réduction des formalités administratives pour faciliter l'accès au crédit d'impôt. Les aidants naturels peuvent maintenant réclamer le crédit d'impôt dans leur déclaration de revenus, plutôt que d'avoir à remplir des documents compliqués. Le processus de réclamation a également été simplifié par l'établissement d'un crédit d'impôt annuel fixe de 1 400 \$ pour tous les soignants admissibles, ce qui a permis d'éliminer la nécessité de calculer le crédit en fonction du nombre de jours de soins fournis.

Portail des résidents du gouvernement du Manitoba et Service de renseignements au public du Manitoba

Le Portail des résidents du gouvernement du Manitoba est un carrefour centralisé d'information à jour sur les programmes et services offerts aux Manitobains. Les aidants naturels pouvant avoir besoin d'information au sujet des programmes et services de l'ensemble du gouvernement, ce portail centralisé propose des critères de recherche propres aux soignants. Il est appuyé par le Service de renseignements au public du Manitoba et a été amélioré afin d'en faciliter la navigation.

Transformation du système de santé

Le gouvernement du Manitoba a entrepris sa démarche de transformation en profondeur du système de santé. L'objectif est de rendre le système plus axé vers les patients et plus efficace, tout en veillant à ce qu'il soit sécuritaire, abordable et durable. Plusieurs examens et des planifications officielles ont eu lieu pendant la période du rapport, dans le but d'appuyer la transformation à l'échelle du système. Les principales activités comprennent :

- ▀ la création de Soins communs, un organisme de santé provincial;
- ▀ l'élaboration d'un Plan provincial clinique de services de prévention;

- ▀ la réorganisation du ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active, des offices régionaux de la santé et des organismes provinciaux voués à la santé.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires concernant la transformation du système de santé sur le site www.manitoba.ca/health/hst/index.fr.html

Alors que le ministère poursuit sa transformation, la Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels demandera une collaboration entre les diverses directions générales du ministère pour veiller à ce que les besoins des aidants naturels soient considérés sous des angles différents.

Le gouvernement du Manitoba prévoit que Soins communs et les organismes de prestation de services poursuivront leur collaboration et consulteront les gouvernements (à l'échelle municipale, provinciale et fédérale), les offices de la santé et les organisations communautaires, afin de s'attaquer aux grandes questions touchant les aidants naturels. Pour répondre aux préoccupations des aidants naturels, les organismes de prestation de services communautaires et les offices régionaux de la santé pourront établir des liens personnels qui remplaceront la démarche ministérielle antérieure.

Ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés

Pendant la période de 2015 à 2019, les ministres responsables des aînés à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale se sont attaqués à plusieurs priorités visant les aidants naturels. Le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active a coprésidé les groupes de travail FPT sur la préparation pour les proches aidants et la participation au marché du travail. Le gouvernement fédéral y a également participé, représenté par le Secrétariat des politiques sur les aînés et les pensions, ainsi que par Emploi et Développement social Canada. De plus, le Manitoba a pris part au groupe de travail sur le vieillissement dans la communauté, l'hébergement abordable et les mesures de soutien communautaires, ainsi qu'au groupe sur l'isolement social des aînés sur le marché du travail.

Ce travail de collaboration a permis au groupe de travail sur la préparation pour les proches aidants de diffuser un certain nombre de ressources visant à informer les aidants naturels quant aux options de soins, à l'équilibre travail et responsabilités de soins et à la préparation des soignants. De plus, les rapports et les trousseaux d'outils sur l'isolement social permettent d'identifier les aidants naturels et d'autres sous-groupes comme étant à risque d'isolement social. Les trousseaux d'outils ont été mis au point par des groupes communautaires et autres groupes de service.

Les ressources suivantes peuvent être consultées sur le site www.canada.gc.ca/aines :

- Conversations à propos des soins, c'est entre vous et la personne que vous aidez.
- Options de soins de santé, choisir le plan idéal pour vous et la personne dont vous prenez soin.
- Aider les employés à concilier vie professionnelle et prestation de soins.
- Concilier vie professionnelle et prestation de soins.
- Préparation pour les proches aidants.
- Isolement social des aînés - Volume 1 : Comprendre l'enjeu et trouver des solutions.
- Isolement social des aînés - Volume 2 : Trousse d'outils pour soutenir les activités d'échange d'idées.

De plus, en 2019, les groupes de travail sur la participation au marché du travail et le vieillissement dans la communauté ont rédigé des rapports sur le logement abordable, les mesures de soutien communautaires et la participation au marché du travail, qui comprenaient des discussions sur les défis et les besoins des aidants naturels. On trouvera ces rapports sur le site Web mentionné ci-dessus.

Journée des aidants naturels

La Journée des aidants naturels a lieu chaque année, le premier mardi du mois d'avril, en reconnaissance de l'apport des aidants naturels, et pour les appuyer.

Besoins des aidants naturels

Le besoin d'aidants naturels est reconnu comme une question nationale d'importance, un nombre croissant de Canadiens apportant des soins à des membres de leur famille ou des amis, tout en les conciliant avec leur vie professionnelle et leurs autres engagements. Avec le vieillissement de la population canadienne, un nombre de plus en plus important de personnes fournissent des soins à un membre de leur famille ou à un ami. Conformément à la tendance nationale, nous savons que de nombreux Manitobains offriront, à un moment de leur vie, une aide informelle à un ami ou un membre de leur famille.

Bien que l'aide informelle soit reconnue comme une question d'importance, les recherches sur le sujet et les pratiques prometteuses sont encore en cours. Le fait de continuer à appuyer et à aider le nombre croissant d'aidants naturels au Canada profite à tous les Canadiens. Les gouvernements de l'ensemble du pays, y compris du Manitoba, font partie des discussions en cours concernant les politiques liées à la contribution des aidants naturels, les mesures de soutien à leur apporter et les manières d'éviter l'épuisement chez les soignants.

La formulation d'autres politiques sur les mesures de soutien aux aidants naturels deviendra de plus en plus importante à mesure que notre population vieillit et que les gouvernements se penchent sur les manières de gérer les contraintes croissantes exercées sur les systèmes et services de soins de santé.

Si de nombreux aidants naturels estiment que donner des soins est une expérience enrichissante qui permet de resserrer les liens avec la personne qui reçoit les soins, l'aide naturelle non rémunérée peut poser des défis. Les aidants naturels peuvent subir des coûts économiques, sociaux, physiques et psychologiques élevés¹. Fournir des soins comme aidant naturel peut² :

- être exigeant sur le plan émotif;
- causer du stress;
- mener à l'isolement social et à la culpabilité;
- laisser moins de temps pour les autres responsabilités et activités;
- entraîner des dépenses;
- nuire au travail et entraîner des absences et des pertes de revenu;
- nuire à la santé, au bien-être et à la sécurité économique du soignant.

1 Keefe, J. M., 2011. Supporting Caregivers and Caregiving in an Aging Canada. Étude IRRP n° 23, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

2 Keefe, J. M., 2011. Supporting Caregivers and Caregiving in an Aging Canada. Étude IRRP n° 23, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

BÉNÉFICIAIRES DE SOINS

- ▶ En 2012, un peu plus de deux millions de Canadiens ont reçu des soins à domicile, pour les aider à composer avec une maladie à long terme, un handicap ou des besoins liés à l'âge.³
- ▶ Le plus souvent, les Canadiens bénéficiaires d'aide à domicile comptent sur leur famille et leurs amis pour leurs besoins en matière de transport, les tâches domestiques, l'entretien de la maison et les travaux extérieurs.⁴
- ▶ Les besoins engendrés par le vieillissement (28 %) sont la principale raison pour laquelle le gens recourent aux services d'un aidant naturel, suivis du cancer (11 %), des maladies cardiovasculaires (9 %), des maladies mentales (7 %), de la maladie d'Alzheimer et de la démence (6 %).⁵
- ▶ La proportion de personnes recevant des soins pour un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des besoins liés au vieillissement est la même partout au Canada.⁶
- ▶ Moins du tiers des bénéficiaires sont âgés de moins de 45 ans.⁷
- ▶ Pour les jeunes bénéficiaires, les problèmes de santé mentale sont la principale raison de recevoir des soins.⁸
- ▶ Près de la moitié des personnes qui ont reçu une aide de leur famille ou d'amis ont également reçu des soins professionnels.⁹

3 Statistique Canada, 2014. Les bénéficiaires de soins à domicile, www.statcan.gc.ca.

4 Statistique Canada, 2014. Les bénéficiaires de soins à domicile, www.statcan.gc.ca.

5 Statistique Canada, 2013. Portrait des aidants familiaux, 2012, www.statcan.gc.ca.

6 Statistique Canada, 2014. Les bénéficiaires de soins à domicile, www.statcan.gc.ca.

7 Statistique Canada, 2014. Les bénéficiaires de soins à domicile, www.statcan.gc.ca.

8 Statistique Canada, 2014. Les bénéficiaires de soins à domicile, www.statcan.gc.ca.

9 Statistique Canada, 2014. Les bénéficiaires de soins à domicile, www.statcan.gc.ca.

LES SOINS AU CANADA

- ▶ Plus de huit millions de Canadiens s'occupent actuellement d'une personne de leur entourage et on s'attend à voir ce nombre grandir en raison du vieillissement de la population canadienne.¹⁰
- ▶ En 2012, 28 % des personnes âgées de 15 ans et plus fournissaient des soins à un membre de leur famille ou un ami souffrant d'une maladie de longue durée, d'un handicap ou de problèmes liés à l'âge.¹¹
- ▶ Au Canada, la famille et les amis sont la source de soins la plus importante pour les personnes âgées.¹²
- ▶ En 2015, on estimait que les aidants naturels non rémunérés fournissaient des soins qui auraient coûté environ 30 milliards de dollars au système à l'échelle nationale.¹³
- ▶ Plus de 6,1 millions de Canadiens sur le marché du travail, soit 35 % de notre main-d'œuvre nationale, donnent des soins à un membre de leur famille ou un ami.¹⁴
- ▶ Les aidants naturels informels sont nettement plus susceptibles de connaître une gamme de résultats négatifs sur le plan affectif, social et de la santé. Les aidants naturels qui n'arrivent pas à concilier leur rôle de soignant et leur vie professionnelle doivent parfois prendre des congés sans solde, réduire leurs heures de travail, refuser des occasions de travail, démissionner ou prendre des congés. Pour les employeurs canadiens, cette situation entraîne des coûts considérables et des baisses de productivité qui pourraient représenter, selon les estimations, 18 millions de journées de travail perdues annuellement, en plus de la perte d'employés qualifiés et de l'augmentation du roulement de personnel. On estime que le coût pour l'économie canadienne de la perte de productivité attribuable aux responsabilités d'aidant naturel se chiffre à 1,3 milliard de dollars par an.¹⁵

10 Ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés. Gouvernement du Canada, 2016. Conversations à propos des soins, c'est entre vous et la personne que vous aidez, www.canada.gc.ca/aînés.

11 Statistique Canada, 2012. Être aidant familial : quelles sont les conséquences? www.statcan.gc.ca.

12 Sinha, S.K., B. Griffin, T. Ringer, C. Reppas-Rindlisbacher, E. Stewart, I. Wong, S. Callan et G. Anderson, 2016. An Evidence-Informed National Seniors Strategy for Canada – 2^e édition, Toronto, Ontario : Alliance for a National Seniors Strategy.

13 Sinha, S.K., B. Griffin, T. Ringer, C. Reppas-Rindlisbacher, E. Stewart, I. Wong, S. Callan et G. Anderson, 2016. An Evidence-Informed National Seniors Strategy for Canada – 2^e édition, Toronto, Ontario : Alliance for a National Seniors Strategy.

14 Ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés. Gouvernement du Canada, 2016. Aider les employés à concilier vie professionnelle et prestation de soins : conseils à l'intention des employeurs, www.canada.gc.ca/aînés.

15 Coalition canadienne des aidantes et aidants naturels, 2014. Care & Work: A Balancing Act (infographique), www.ccc-ccan.ca.

LES SOINS AU CANADA (SUITE)

- ▶ Un cinquième des professionnels canadiens font partie de la génération sandwich grandissante d'aidants naturels qui travaillent et s'occupent en même temps de leurs propres enfants et d'un membre de leur famille qui vieillit.¹⁶
- ▶ En moyenne, les femmes consacrent presque deux fois plus de temps aux soins que les hommes.¹⁷
- ▶ L'année 2015 marque la première année au cours de laquelle le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus a dépassé le nombre de jeunes de moins de 15 ans. Les Canadiens plus âgés représentent maintenant le segment de notre population dont la croissance est la plus rapide.¹⁸
- ▶ On s'attend à ce que le nombre de Canadiens ayant besoin d'aide double au cours des 30 prochaines années.¹⁹

16 Duxbury, L. et C. Higgins, 2013. Balancing Work, Childcare and Eldercare: A view from the trenches. Sproutt School of Business, Université Carleton et Assurances Desjardins.

17 Keefe, J. M., 2011. Supporting Caregivers and Caregiving in an Aging Canada. Étude IRRP n° 23, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

18 Sinha, S.K., B. Griffin, T. Ringer, C. Reppas-Rindlisbacher, E. Stewart, I. Wong, S. Callan et G. Anderson, 2016. An Evidence-Informed National Seniors Strategy for Canada – 2^e édition, Toronto, Ontario : Alliance for a National Seniors Strategy.

19 Keefe, J. M., 2011. Supporting Caregivers and Caregiving in an Aging Canada. Étude IRRP n° 23, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

LES SOINS AU MANITOBA

- ▶ La proportion d'aidants naturels varie selon les provinces, le Manitoba ayant affiché en 2012 le deuxième taux le plus élevé de soins informels prodigués par des proches (33 %). Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale de 28 %.²⁰
- ▶ Le taux supérieur de soins familiaux au Manitoba est en grande partie attribuable aux soins d'un proche souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap.²¹
- ▶ Les aidants naturels de Winnipeg (et de trois autres villes canadiennes) sont plus susceptibles que ceux des autres régions métropolitaines de recensement de prodiguer des soins à un membre de la famille ou à un ami atteint d'un problème de santé chronique ou d'une incapacité plutôt que de conditions liées au vieillissement.²²
- ▶ Les Manitobains recevant des soins à domicile prodigués par la famille et des amis recourent plus souvent à des services professionnels que les résidents de la majorité des autres provinces ou territoires au Canada.²³

20 Statistique Canada, 2013. Portrait des aidants familiaux, 2012, www.statcan.gc.ca.

21 Statistique Canada, 2013. Portrait des aidants familiaux, 2012, www.statcan.gc.ca.

22 Statistique Canada, 2013. Portrait des aidants familiaux, 2012, www.statcan.gc.ca.

23 Statistique Canada, 2014. Les bénéficiaires de soins à domicile, www.statcan.gc.ca.

Conclusion

Les aidants naturels et les proches soignants sont essentiels à nos communautés et à notre système de santé. Le gouvernement et les communautés doivent s'assurer que les aidants naturels soient appuyés. Les programmes communautaires seront définis et renforcés au fur et à mesure des changements apportés au système.

Nos activités d'engagement nous permettront de relier les aidants naturels aux services en partenariat avec Soins communs, les offices régionaux de la santé et les organismes communautaires. Le Plan provincial des services cliniques et préventifs du Manitoba sera un outil essentiel de la planification

provinciale entourant les aidants naturels, les familles et les patients. Des carrefours régionaux et communautaires rapprocheront les mesures de soutien des domiciles et renforceront les réseaux communautaires, afin d'être plus accessibles et de faciliter la navigation des aidants naturels et de leur famille.

Les aidants naturels du Manitoba continuent de faire preuve de compassion et d'engagement envers les soins de leur famille et de leurs amis. Le Manitoba poursuivra sa défense de leurs besoins et veillera à ce qu'ils soient soutenus et pris en compte dans la planification à l'échelle gouvernementale.

Inventaire des mesures de soutien et des services aux aidants naturels

Pour répondre aux exigences de la loi en ce qui concerne la description d'une mesure de soutien aux aidants naturels offerte aux Manitobains, le gouvernement du Manitoba a publié en ligne son Rapport et inventaire concernant les mesures de soutien et les services aux aidants naturels de la Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels pour 2015-2019 à l'adresse www.manitoba.ca/health/index.fr.html. On trouvera également l'inventaire à l'Annexe A de ce rapport.

Inventaire des mesures de soutien et des services aux aidants naturels

* Cet inventaire n'est pas une liste exhaustive des mesures de soutien et services du Manitoba, mais un recueil de ressources pertinentes liées au gouvernement ou à des organismes sans but lucratif, visant à appuyer les aidants naturels. Si vous connaissez un programme ou un service qui devrait être inclus à la présente publication, veuillez envoyer un courriel à la Direction de la qualité et de l'expérience citoyenne, à quality.citizen@gov.mb.ca.

RESSOURCES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Service de renseignements au public

Le Service de renseignements au public du Manitoba offre des informations sur les programmes et mesures de soutien du gouvernement.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 945-3744

Sans frais : 1 866 MANITOBA
(1 866 626-4862)

Courriel : mgi@gov.mb.ca

Portail des résidents du gouvernement du Manitoba

Le Portail des résidents du gouvernement du Manitoba fournit des renseignements à jour sur les programmes et services à l'intention des Manitobains, avec des critères de recherche destinés aux soignants. Pour plus de renseignements sur les programmes et services à l'intention des soignants, consultez le site :

<https://residents.gov.mb.ca/index.fr.html>.

Renseignements pour les Manitobains handicapés

Cet outil Web vous aidera à trouver des renseignements sur les services offerts aux personnes handicapées dans la province. L'information est publiée sous forme de feuilles de renseignements faciles à consulter qui répondent aux questions les plus fréquemment posées par les personnes handicapées, leur famille et les fournisseurs de soins et de services. Pour en savoir plus, consultez le site : www.manitoba.ca/fs/imd/index.fr.html.

211 Manitoba

Le 211 Manitoba est une base de données en ligne dans laquelle on peut rechercher des services gouvernementaux, de santé ou sociaux offerts dans toute la province. Ce service aide les Manitobains qui cherchent certaines ressources communautaires ou sociales, mais qui ne savent pas par où commencer. Grâce au 211 Manitoba, les fournisseurs de services et les premiers intervenants peuvent plus facilement orienter la population vers la ressource appropriée.

COORDONNÉES :

Courriel : 211@volunteermanitoba.ca

Site Web : <https://mb.211.ca/francais/>

RESSOURCES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Chercheur de prestations

Grâce à une série de questions, le Chercheur de prestations peut proposer des prestations offertes par le gouvernement fédéral, les provinces ou les territoires, auxquelles vous pourriez avoir droit. Plus vous répondez aux questions, plus vos résultats seront personnalisés. Le Chercheur de prestations ne recueille aucune donnée et ne fait pas de suivi de vos informations.

Site Web :

www.canada.ca/fr/services/prestations.html

ORGANISMES ET OUTILS DE SOUTIEN POUR AIDANTS NATURELS

Proches aidants au Canada

Proches aidants au Canada (Carers Canada) est une alliance d'organismes partenaires qui travaillent de manière collective et autonome à identifier les besoins des proches aidants au Canada et à y répondre. Proches aidants au Canada s'efforce de cultiver la reconnaissance et le respect du rôle essentiel des aidants naturels dans notre pays. L'organisme a pris l'engagement de faire participer les proches aidants, d'être à leur écoute et de collaborer avec les partenaires et les intervenants.

COORDONNÉES :

Carers Canada a/s Canadian Home Care Association
2000, chemin Argentinia, Plaza 3, bureau 302
Mississauga (Ontario) L5N 1W1

Téléphone : 905 567-7373

Courriel : csuridjan@cdnhomecare.ca

Site Web : www.carerscanada.ca
(en anglais seulement)

Caregiving with Confidence (anciennement Rupert's Land Caregiver Services)

Caregiving with Confidence offre une vaste gamme de services de soutien aux aidants naturels membres de la famille de personnes âgées.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 452-9491

Courriel : cwc@aosupportservices.ca

Site Web : www.caregivingwithconfidence.org
(en anglais seulement)

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES AIDANTS NATURELS CONCERNANT DES POPULATIONS PRÉCISES - enfants, familles et adultes

Familles Manitoba

Familles Manitoba est responsable d'une vaste gamme de services et programmes sociaux, notamment le Service d'intégration communautaire des personnes handicapées, les Services aux enfants handicapés, les services d'aide à l'emploi et au revenu, Allocations et aide financière, et Logement Manitoba.

COORDONNÉES :

Service de renseignements au public

Téléphone : 204 945-3744

Sans frais : 1 866 MANITOBA
(1 866 626-4862)

Site Web :

www.manitoba.mb.ca/fs/index.fr.html

Continuity Care Inc.

Continuity Care Inc. aide les familles à offrir une qualité de vie enrichie à leurs membres qui ont des déficiences intellectuelles.

COORDONNÉES :

120, rue Maryland, bureau 2
Winnipeg (Manitoba) R3G 1L1

Téléphone : 204 779-1679

Courriel : info@continuitycare.ca

Site Web : www.continuitycare.ca
(en anglais seulement)

Independent Living Resource Centre Inc.

L'Independent Living Resource Centre offre un soutien aux personnes et aux familles qui souhaitent suivre le programme de soins autogérés et gérés par les familles. Il offre des ressources imprimées, des guides, des outils de formation, ainsi qu'un groupe d'entraide pour les gestionnaires particuliers ou familiaux. L'ILRC aide aussi les personnes handicapées à cerner leurs besoins et à chercher des solutions.

COORDONNÉES :

393, avenue Portage, bureau 311A
Winnipeg (Manitoba) R3B 3H6

Téléphone : 204 947-0194 (ATS)

Sans frais : 1 800 663-3043

Courriel : thecentre@ilrc.mb.ca

Site Web : www.ilrc.mb.ca (en anglais seulement)

Rehabilitation Centre for Children Inc.

Le Rehabilitation Centre for Children offre des services aux enfants qui font face à des difficultés d'ordre physique ou développemental, de la naissance à l'âge de 18 ans (21 ans si la personne est encore aux études). L'organisme dispose également d'un centre de ressources à l'intention des familles.

COORDONNÉES :

155, avenue Notre Dame
Winnipeg (Manitoba) R3E 3G1

Téléphone : 204 452-4311

Site Web : www.rccinc.ca (en anglais seulement)

Organismes voués aux maladies chroniques et aux blessures

Alzheimer Society of Manitoba

L'Alzheimer Society of Manitoba fournit des renseignements sur la maladie d'Alzheimer et les autres formes de démence, propose des stratégies pour les aidants naturels, des options de planification des soins, l'aiguillage vers des services communautaires, des ressources de soins autogérés, des groupes d'entraide, des occasions de formation pour les familles, ainsi que le programme MedicAlert Sécu-Retour. La société organise des groupes de soutien en personne et par téléconférence pour les personnes atteintes de démence, les familles et les aidants naturels.

COORDONNÉES :

120, rue Donald, bureau 10

Winnipeg (Manitoba) R3C 4G2

Téléphone : 204 943-6622

Sans frais : 1 800 378-6699

Courriel : alzmb@alzheimer.mb.ca

Site Web : www.alzheimer.mb.ca

(en anglais seulement)

Amyotrophic Lateral Sclerosis (ALS) Society of Manitoba

L'ALS Society of Manitoba offre des groupes d'entraide aux personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique (SLA), à leur famille, leurs amis et leurs aidants naturels.

COORDONNÉES :

1717, avenue Dublin, bureau 2A

Winnipeg (Manitoba) R3H 0H2

Téléphone : 204 831-1510

Sans frais : 1 866 718-1642

Courriel : HOPE@alsmb.ca

Site Web : <http://alsmb.ca>

(en anglais seulement)

Société de l'arthrite – Bureau de la division du Manitoba et du Nunavut

Le Bureau de la division du Manitoba et du Nunavut de la Société de l'arthrite propose plusieurs groupes de soutien pour les aidants naturels qui fournissent des soins à des personnes arthritiques.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 942-4892

Sans frais : 1 800 321-1433

Courriel : info@mb.arthritis.ca

Site Web : www.arthritis.ca/mb

(en anglais seulement)

Organismes voués aux maladies chroniques et aux blessures

Société canadienne du cancer

La Société canadienne du cancer offre un programme pancanadien de soutien téléphonique par des pairs. Les personnes atteintes de cancer ou dont un proche vit avec le cancer sont jumelées avec un bénévole formé qui a vécu une expérience de cancer semblable. Le jumelage tient compte de facteurs qui sont importants à vos yeux, notamment le type de cancer, les effets secondaires, l'âge, la situation maritale ou familiale.

COORDONNÉES :

Sans frais : 1 888 939-3333

Courriel : connect@cancer.ca

Site Web : www.cancer.ca/fr-ca/?region=mb

Action cancer Manitoba

Action cancer Manitoba offre plusieurs services, notamment des groupes d'entraide à l'intention des patients et des familles.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 787-2197

Sans frais : 1 866 561-1026

Site Web : www.cancercare.mb.ca/home
(en anglais seulement)

Diabetes Canada

Diabetes Canada offre des programmes et des mesures de soutien pour aider les personnes qui vivent avec ou sont touchées par le diabète.

COORDONNÉES :

Bureau régional de Winnipeg : 204 925-3800

Bureau de la région de Brandon : 204 728-2382

Site Web : www.diabetes.ca

(en anglais seulement)

Heart and Stroke Foundation (Manitoba)

Le bureau manitobain de la Fondation des maladies du coeur offre des renseignements sur l'alimentation saine et l'activité physique, ainsi que sur la manière de prévenir, de prendre en charge et de composer avec les maladies cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 949-2000

Sans frais : 1 888 473-4636

Site Web : www.heartandstroke.ca

(en anglais seulement)

Organismes voués aux maladies chroniques et aux blessures

Société Huntington du Canada

La Société Huntington du Canada offre des services de counseling individuel et de groupe, pour appuyer les particuliers et les familles qui vivent avec la maladie de Huntington.

COORDONNÉES :

Sans frais : 1 800 998-7398

Courriel : events@huntingtonsociety.ca

Site Web :

www.huntingtonsociety.ca/language/fr/

Manitoba Brain Injury Association

La Manitoba Brain Injury Association offre aux personnes atteintes de lésions cérébrales et à leur famille des groupes de soutien et des activités d'entraide entre pairs. Les activités sont offertes à Winnipeg, Brandon, Steinbach, Dauphin et dans la région des Parcs.

COORDONNÉES :

À Winnipeg : 204 975-3280

Dauphin et région des Parcs : 204 638-4702

Sans frais : 1 866 327-1998

Courriel : info@mbia.ca

Site Web : www.mbia.ca (en anglais seulement)

Société canadienne de la sclérose en plaques – Division du Manitoba

La division manitobaine de la Société de la sclérose en plaques offre une gamme de ressources et de mesures de soutien aux aidants naturels de personnes qui vivent avec la sclérose en plaques, y compris un programme de soutien personnel par des pairs.

COORDONNÉES :

1465, place Buffalo

Winnipeg (Manitoba) R3T 1L8

Téléphone : 204 943-9595

Communiquez avec un agent info au 1 844 859-6789.

Sans frais : 1 800 268-7582

Courriel : info@mssociety.ca

Site Web : <https://scleroseenplaques.ca>

Ostéoporose Canada

Ostéoporose Canada a des conseillers bénévoles formés qui peuvent offrir des renseignements et aiguiller les personnes atteintes d'ostéoporose.

COORDONNÉES :

Numéro sans frais (anglais) :

1 800 463-6842 (au Canada seulement)

Numéro sans frais (français) :

1 800 977-1778 (au Canada seulement)

Site Web :

<https://osteoporosecanada.ca/contactez-nous/>

Organismes voués aux maladies chroniques et aux blessures

Parkinson Canada in Manitoba

Parkinson Canada in Manitoba offre divers services, ainsi que des groupes de soutien à l'intention des aidants naturels.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 786-2637

Sans frais : 1 800 565-3000

Courriel : info@parkinson.ca

Site Web : www.parkinson.ca/fr/

Stroke Recovery Association of Manitoba

La Stroke Recovery Association of Manitoba propose des groupes de soutien aux familles et aux aidants naturels, visant à améliorer la qualité de vie des personnes qui survivent à un accident vasculaire cérébral et de leur famille.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 942-2880

Courriel : admin@strokerecovery.ca

Site Web : www.strokerecovery.ca

(en anglais seulement)

Fondation canadienne du rein - Bureau du Manitoba

Le bureau manitobain de la Fondation canadienne du rein fournit des renseignements et des services d'aiguillage, de même que du matériel de formation et des services d'entraide à l'intention des personnes qui vivent avec la maladie rénale et de leurs soignants.

COORDONNÉES :

452, chemin Dovercourt, bureau 1
Winnipeg (Manitoba) R3Y 1G4

Téléphone : 204 989-0800

Sans frais : 1 800 361-7494

Courriel : info@kidney.mb.ca

Site Web : <https://rein.ca/>

Manitoba Lung Association

La Manitoba Lung Association consacre ses efforts à la prévention et à la prise en charge des maladies respiratoires, ainsi qu'à la promotion de la santé pulmonaire au Manitoba. L'association offre des programmes communautaires dans l'ensemble de la province sur des sujets tels que l'abandon du tabac, l'éducation et l'appui aux personnes qui vivent avec des maladies respiratoires, ainsi que des groupes de soutien.

COORDONNÉES :

1, avenue Wesley, bureau 301
Winnipeg (Manitoba) R3C 4C6

Téléphone : 204 774-5501

Sans frais : 1 888 566-5864

Courriel : info@mb.lung.ca

Site Web : www.mb.lung.ca

(en anglais seulement)

Ressources ethnoculturelles

Fédération des aînés franco-manitobains inc.

La Fédération vise à soutenir les personnes franco-manitobaines de 50 ans et plus qui veulent vivre entièrement en français.

COORDONNÉES :

400, rue Des Meurons, bureau 123
Winnipeg (Manitoba) R2H 3H3

Téléphone : 204 235-0670

Sans frais : 1 855 235-0670

Courriel : info@fafm.mb.ca

Site Web : www.fafm.mb.ca

Gouvernement du Canada – Services aux Autochtones Canada

Services aux Autochtones Canada travaille en collaboration avec des partenaires pour améliorer l'accès à des services de haute qualité pour les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis.

COORDONNÉES :

Téléphone sans frais: 1 800 567-9604

ATS : 1 866 553-0554

Site Web :

www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada.html

Manitoba Association of Friendship Centres

Au Manitoba, il existe onze centres d'amitié qui offrent des programmes et des services aux aidants naturels autochtones.

COORDONNÉES :

150, avenue Henry, bureau 102
Winnipeg (Manitoba) R3B 0J7

Téléphone : 204 942-6299

Courriel : info@friendshipcentres.ca

Site Web : www.friendshipcentres.ca

(en anglais seulement)

Jewish Child and Family Services

Les Jewish Child and Family Services offrent un soutien aux enfants, aux familles et aux adultes plus âgés, notamment des services de counseling et des groupes d'entraide. Les services sont offerts en anglais, en yiddish, en russe, en hébreu et en espagnol.

COORDONNÉES :

123, rue Doncaster, bureau C200
Winnipeg (Manitoba) R3N 2B2

Téléphone : 204 477-7430

Courriel : jcfs@jcfswinnipeg.org

Site Web : www.jcfswinnipeg.org

(en anglais seulement)

Hommes

Mensheds

Mensheds Manitoba est un organisme communautaire animé par ses membres et dirigé par des hommes d'expérience pour les hommes. Les membres choisissent les activités.

COORDONNÉES :

Courriel : info@menssheds.ca

Site Web : <http://menssheds.ca/>
(en anglais seulement)

Men's Resource Centre

Ce centre de ressources pour hommes offre des services de counseling et de soutien aux hommes qui ont subi des traumatismes ou ont été soumis à des facteurs de stress dans leur vie et souhaitent résoudre les questions qui s'y rattachent.

COORDONNÉES :

115, rue Pulford
Winnipeg (Manitoba) R3L 1X8

Téléphone : 204 415-6797
Sans frais : 1 855 MRC-MRCS
(1 855 672-6727)

Courriel : reception@mens-resource-centre.ca

Site Web : www.mens-resource-centre.ca
(en anglais seulement)

Santé mentale

Anxiety Disorders Association of Manitoba

L'organisme Anxiety Disorders Association of Manitoba offre une aide autogérée à tous les Manitobains touchés par des troubles anxieux et propose des programmes comportementaux cognitifs et des groupes de soutien suivis pour la prévention, l'éducation, l'intervention précoce et la prise en charge des troubles anxieux. L'association offre également des ressources s'adressant aux familles, aux employeurs et aux professionnels de la santé.

COORDONNÉES :

Bureau principal : 4, rue Fort, bureau 100
Winnipeg (Manitoba) R3C 1C4

Téléphone : 204 925-0600

Sans frais : 1 800 805-8885

Courriel : adam@adam.mb.ca

Site Web : www.adam.mb.ca

(en anglais seulement)

Association canadienne pour la santé mentale (Manitoba et Winnipeg)

L'Association canadienne pour la santé mentale (Manitoba et Winnipeg) fait la promotion de la santé mentale et appuie la résilience et la guérison des personnes touchées par la maladie mentale. Elle offre divers services d'information et d'aiguillage, ainsi que des cours et des ateliers.

COORDONNÉES :

930, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0P8

Téléphone : 204 982-6100

Courriel : office@cmhawpg.mb.ca

Site Web : www.mbwpg.cmha.ca

(en anglais seulement)

Manitoba Schizophrenia Society

La Manitoba Schizophrenia Society offre une gamme de ressources, de services et de groupes de soutien.

COORDONNÉES :

4, rue Fort, bureau 100
Winnipeg (Manitoba) R3C 1C4

Téléphone : 204 786-1616

Courriel : info@mss.mb.ca

Site Web : www.mss.mb.ca

(en anglais seulement)

Santé mentale

Mood Disorders Association of Manitoba

La Mood Disorders Association of Manitoba est un organisme d'entraide qui offre un soutien, une formation et favorise la défense des droits des personnes atteintes de troubles de l'humeur et d'autres troubles de santé mentale.

COORDONNÉES :

4, rue Fort, bureau 100

Winnipeg (Manitoba) R3C 1C4

Téléphone : 204 786-0987

Sans frais : 1 800 263 1460

Site Web : www.mooddisordersmanitoba.ca
(en anglais seulement)

Sara Riel Inc. – Seneca Services

Sara Riel Inc. – Seneca Services offre des soins de relève à court terme pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

COORDONNÉES :

66, avenue Moore, bureau 101

Winnipeg (Manitoba) R2M 2C4

Ligne d'accueil : 204 237-9263

Seneca Warm Line (ligne téléphonique tenue par des pairs travailleurs de soutien) :
204 942-9276

Courriel : info@sararielinc.com

Site Web : www.sararielinc.com/fr/accueil/

ANNEXE A

Communauté LGBT2SQ+

Rainbow Resource Centre

Le Rainbow Resource Centre offre à la communauté LGBT2SQ+ un soutien qui prend la forme de conseils, de formation et de programmes, visant une clientèle allant des enfants jusqu'aux personnes de 55 ans et plus. Le centre appuie également les familles, les amis et les employeurs de personnes LGBT2SQ+.

COORDONNÉES :

170, rue Scott
Winnipeg (Manitoba) R3L 0L3

Téléphone : 204 474-0212

Sans frais : 1 855 437-8523

Télécopieur : 204 478-1160

Site Web : <https://rainbowresourcecentre.org/>

Aînés

Les Centres des aînés et les services de soutien aux aînés offrent plusieurs types de programmes.

Pour connaître l'emplacement des centres, consultez le site de la Manitoba Association of Senior Centres au www.manitobaseniorecentres.com (en anglais seulement).

Pour la programmation des services de soutien aux aînés, communiquez avec votre office régional de la santé (voir la liste aux pages 33 et 34).

Anciens combattants et personnel militaire

Anciens Combattants Canada

Anciens Combattants Canada offre une vaste gamme de services et de prestations aux anciens combattants et à leur famille. Les programmes s'adressant aux aidants naturels comprennent le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, de même que les prestations d'invalidité. Les principaux aidants naturels d'anciens combattants peuvent être admissibles aux services d'entretien ménager ou d'entretien du terrain dans le cadre du Programme d'autonomie des anciens combattants. Certains des programmes et des services prévoient des prestations pour soins de santé, des services de santé mentale, une assurance-santé collective, des prestations financières, une aide pour frais de funérailles, une pension d'invalidité, le Programme pour l'autonomie des anciens combattants et l'Allocation d'ancien combattant.

COORDONNÉES :

Téléphone : 1 866 522-2122 (anglais)

1 866 522-2022 (français)

Site Web : www.veterans.gc.ca

Anciens Combattants Canada – Soutien social; blessures de stress opérationnel

Le ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants Canada collaborent à la prestation du programme de soutien social; blessures de stress opérationnel, qui inclut un réseau national de soutien par les pairs pour les membres des Forces armées canadiennes et les anciens combattants qui ont une blessure liée au stress opérationnel, ainsi que pour leur famille.

COORDONNÉES :

Site Web :

www.veterans.gc.ca/fra/family-caregiver/health-programs-services

Centre de ressources pour les familles de militaires à Winnipeg – Programme de garde de relève

Le Centre de ressources pour les familles de militaires à Winnipeg offre des soins de relève aux familles de militaires qui ont un besoin spécial.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 833-2500, poste 4500

Courriel : winnipegmfrfc@familyforce.ca

Site Web : www.connexionfac.ca

COUNSELING ET SOUTIEN

A & O : Support Services for Older Adults Inc.

L'organisme Age and Opportunity offre des services de counseling pour aider les aînés et les familles à cerner leurs préoccupations, les renseigner et les soutenir. Le counseling aide ces personnes notamment à composer avec les nombreux changements liés au vieillissement, comme la prestation de soins, le deuil, la retraite, le logement, les finances, la dépression, l'isolement, la solitude et les relations familiales. L'organisme offre également des groupes de soutien aux personnes en deuil de 55 ans et plus.

COORDONNÉES :

280, rue Smith, bureau 200

Winnipeg (Manitoba) R3C 1K2

Téléphone : 204 956-6440

Courriel : info@aosupportservices.ca

Site Web : www.aosupportservices.ca

(en anglais seulement)

Klinik Community Health Centre

Klinik Community Health Centre offre une gamme complète de services liés à la santé, y compris soins médicaux, services de counseling (consultations sans rendez-vous) et renseignements.

COORDONNÉES :

870, avenue Portage

Winnipeg (Manitoba) R3G 0P1

Téléphone : 204 784-4090

Service téléphonique d'aide en cas de crise :
204 786-8686

Sans frais : 1 888 322-3019

Site Web : www.klinik.mb.ca

(en anglais seulement)

COUNSELING ET SOUTIEN

Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services

L'organisme Manitoba Farm, Rural and Northern Support Services offre des services téléphoniques de soutien, de counseling, d'information et d'aiguillage aux familles d'exploitants agricoles et aux autres Manitobains vivant en région rurale.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 571-4180

Sans frais : 1 866 367-3276

Courriel : info@supportline.ca

Site Web : www.supportline.ca

(en anglais seulement)

Service téléphonique de prévention et de soutien en matière de suicide au Manitoba

Le Service téléphonique de prévention et de soutien en matière de suicide au Manitoba est une ligne téléphonique en cas de crise sans frais et confidentielle, prise en charge 24 heures sur 24 par des bénévoles formés de Klinik Community Health.

COORDONNÉES :

Sans frais : 1 877 435-7170

Site Web : www.reasonstolive.ca

(en anglais seulement)

RESSOURCES FINANCIÈRES

Demandez vos prestations

Cette brochure énumère toutes les prestations et tous les programmes fédéraux, provinciaux et régionaux auxquels les résidents du Manitoba pourraient être admissibles.

COORDONNÉES :

Consultez la brochure en ligne :
www.getyourbenefits.ca

Obtenez la version imprimée en envoyant un courriel à :
info@getyourbenefits.ca

Téléphone : 204 789-3657

Renseignements du gouvernement du Canada concernant les impôts et les prestations

Le gouvernement du Canada offre des renseignements sur le crédit canadien pour aidant naturel, le crédit d'impôt pour personnes handicapées, la prestation pour enfants handicapés, les prestations pour soignants et l'assurance-emploi.

COORDONNÉES :

Numéro sans frais de Service Canada :
1 800 622-6232

ATS : 1 800 926-9105

Site Web : www.canada.ca/fr.html

Régime d'assurance-médicaments du Manitoba

Le Régime d'assurance-médicaments s'adresse à tous les Manitobains dont le revenu est fortement entamé par le coût élevé des médicaments sur ordonnance. La couverture offerte par le Régime est fondée à la fois sur votre revenu familial total et sur le montant que vous consacrez à l'achat de médicaments sur ordonnance admissibles. Chaque année, vous devez assumer une part du coût des médicaments sur ordonnance admissibles, c'est-à-dire la franchise du Régime d'assurance-médicaments. Votre franchise dépend de votre revenu familial total.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 786-7141

Sans frais : 1 800 297-8099 (au Manitoba)

ATS : 204 774-8618

Courriel : pharmacare@gov.mb.ca

Site Web :

www.gov.mb.ca/health/pharmacare/index.fr.html

RESSOURCES FINANCIÈRES

Crédit d'impôt provincial pour soignant primaire

Le crédit d'impôt pour soignant primaire vise à reconnaître les personnes qui travaillent comme soignants primaires pendant plus de 90 jours en leur offrant une aide financière. Les aidants naturels peuvent maintenant réclamer ce crédit d'impôt dans le cadre de leur déclaration de revenus. Pour obtenir des renseignements sur la réclamation du crédit d'impôt dans le cadre de la déclaration de revenus, communiquez avec le Bureau d'aide fiscale du Manitoba.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 948-2115

Sans frais : 1 800 782-0771

Courriel : tao@gov.mb.ca

Site Web :

www.gov.mb.ca/finance/tao/index.fr.html

Tuteur et curateur public du Manitoba

Le tuteur et curateur public du Manitoba est un organisme de service spécial du gouvernement provincial chargé de gérer et de protéger les affaires des Manitobains et Manitobaines qui ne sont pas en mesure de le faire eux-mêmes, lorsque personne ne peut ou ne veut accepter ce rôle. Cet organisme est chargé, notamment, de gérer la succession des personnes décédées et de représenter les intérêts des enfants, ainsi que des adultes vulnérables et ayant une incapacité mentale.

COORDONNÉES :

155, rue Carlton, bureau 500

Winnipeg (Manitoba) R3C 5R9

Téléphone : 204 945-2700

Courriel : pgt@gov.mb.ca

Site Web :

www.gov.mb.ca/publictrustee/index.fr.html

AIDE JURIDIQUE ET SOUTIEN À LA SÉCURITÉ

Directives en matière de soins de santé

Les directives en matière de santé vous permettent de prendre vos propres décisions quant au type et à l'étendue des soins et des traitements que vous voulez recevoir, dans l'éventualité où vous ne seriez pas en mesure de communiquer. La Loi sur les directives en matière de soins de santé permet à une personne de nommer une autre personne pour prendre des décisions médicales en son nom, dans l'éventualité où elle n'est pas en mesure de prendre ces décisions elle-même.

COORDONNÉES :

Site Web :

www.manitoba.ca/health/documents/hcd.fr.pdf

Law Phone-in and Lawyer Referral Program

Le Law Phone-In and Lawyer Referral Program répond aux demandes téléphoniques en offrant des renseignements généraux et des conseils de nature juridique. Le service peut aussi diriger les demandeurs vers les organismes juridiques appropriés, lorsqu'ils existent et que la situation le justifie.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 943-2305

Sans frais : 1 800 262-8800

Site Web :

www.communitylegal.mb.ca/programs/law-phone-in-and-lawyer-referral-program
(en anglais seulement)

Société d'aide juridique du Manitoba

La Société d'aide juridique du Manitoba offre une assistance juridique aux personnes à faible revenu (des services bilingues sont offerts). L'organisme aide les personnes aux prises avec des problèmes de droit familial; celles qui font face à des accusations au criminel; les personnes qui ont des litiges concernant les prestations d'aide sociale, les indemnités d'accident du travail ou les prestations d'invalidité; les groupes et les particuliers avec des causes types relevant du droit de la consommation, du droit des pauvres, du droit de l'environnement, du droit des Autochtones et de la Charte des droits. Les avocats de la Société d'aide juridique du Manitoba ne s'occupent pas de transactions immobilières, de questions de droit successoral, d'adoptions, de droit des sociétés et de droit commercial, ni de poursuites au civil.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 985-8500

Sans frais : 1 800 261-2960

Site Web : www.legalaid.mb.ca:8080/fr/

AIDE JURIDIQUE ET SOUTIEN À LA SÉCURITÉ

Cliniques d'aide juridique pour personnes âgées

Des avocats professionnels fournissent des services concernant les testaments, les procurations et autres questions exigeant une consultation juridique.

COORDONNÉES :

A & O : Support Services for
Older Adults Inc.

Téléphone : 204 956-6440

Courriel : info@aosupportservices.ca

Site Web : www.aosupportservices.ca
(en anglais seulement)

Commission des droits de la personne du Manitoba

La Commission des droits de la personne du Manitoba est un organisme indépendant du gouvernement provincial chargé de l'administration du Code des droits de la personne du Manitoba. La Commission offre des services de conciliation, de médiation et d'enquête relatifs aux plaintes de manquement à l'obligation de répondre de façon raisonnable aux besoins spéciaux de particuliers ou de groupes ainsi qu'aux plaintes de pratiques discriminatoires fondées sur l'ascendance, la nationalité ou l'origine ethnique, la religion ou le credo, l'âge, le sexe (grossesse comprise), les caractéristiques physiques déterminées par le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil ou la situation familiale, la source de revenus, les croyances politiques, les handicaps physiques ou la déficience mentale.

COORDONNÉES :

Téléphone à Winnipeg : 204 945-3007

ou à Brandon : 204 726-6261

Sans frais : 1 888 884-8681

Courriel : hrc@gov.mb.ca

Site Web :

www.manitobahumanrights.ca/v1/index.fr.html

AIDE JURIDIQUE ET SOUTIEN À LA SÉCURITÉ

Institut manitobain sur la sécurité des patients

L'Institut manitobain sur la sécurité des patients fait la promotion de la sécurité des patients en appuyant des méthodes de soins de pointe, en favorisant l'engagement des patients, en établissant et en partageant des ressources pour les patients, les familles, les organismes et les fournisseurs de soins de santé. L'institut propose entre autres des renseignements sur l'utilisation sécuritaire des médicaments, ainsi qu'un formulaire de défense des droits des patients, des vidéos, des trousseaux d'outils et plus encore.

COORDONNÉES :

Téléphone : 204 927-6477

Sans frais : 1 866 927-6477

Courriel : admin@mips.ca

Sites Web : www.safetoask.ca/ ou www.mips.ca
(en anglais seulement)

Protection des personnes recevant des soins

La Loi sur la protection des personnes recevant des soins vise à protéger contre les mauvais traitements et la négligence les adultes recevant des soins dans des foyers de soins personnels, des hôpitaux ou tout autre établissement de santé désigné. Au Manitoba, il est obligatoire de signaler rapidement les cas présumés de mauvais traitements et de négligence. Cela signifie que toute personne qui pense pour des motifs raisonnables qu'un patient a été victime, ou risque d'être victime, de mauvais traitements ou de négligence doit faire part de sa conviction le plus tôt possible.

COORDONNÉES :

Office de protection des personnes recevant des soins

Téléphone : 204 788-6366

Sans frais : 1 866 440-6366

Courriel : protection@gov.mb.ca

Site Web :

www.manitoba.ca/health/protection/index.fr.html

SERVICES DE SOINS DE SANTÉ : COORDONNÉES DES OFFICES RÉGIONAUX DE LA SANTÉ (ORS)

Communiquez avec l'office régional de la santé le plus près de chez vous pour obtenir des renseignements sur les services de santé et les mesures de soutien dans votre communauté, par exemple :

- ▶ services de relève
- ▶ accès aux services de soins primaires
- ▶ trouver un fournisseur de soins primaires
- ▶ accès à l'évaluation gériatrique
- ▶ services de soins à domicile
- ▶ services de santé mentale
- ▶ programmes de soins palliatifs
- ▶ services de soutien aux aînés
- ▶ foyers de soins personnels

ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est

Téléphone : 204 785-4700

Sans frais : 1 855 347-8500

Courriel : info@ierha.ca

Site Web : www.ierha.ca

(en anglais seulement)

Région sanitaire du Nord

Bureau régional de Flin Flon :
204 687-1300 ou sans frais 1 888 340-6742

Bureau régional de The Pas :
204 627-6800 ou sans frais 1 888 340-6742

Bureau régional de Thompson : 204 677-5350
ou sans frais : 1 877 677-5353

Site Web : www.northernhealthregion.ca

(en anglais seulement)

Santé de Prairie Mountain

Téléphone à Brandon : 204 578-2325

Téléphone à Dauphin : 204 638-2118

Sans frais : 1 800 259-7541

Téléphone à Souris : 204 483-5000

Sans frais : 1 800 682-2253

Ligne principale : 1 800 735-6596
(au Manitoba)

Courriel : phm@pmh-mb.ca

Site Web : www.prairiemountainhealth.ca

(en anglais seulement)

ANNEXE A

SERVICES DE SOINS DE SANTÉ : COORDONNÉES DES OFFICES RÉGIONAUX DE LA SANTÉ (ORS)

Southern Health–Santé Sud

Bureau régional de La Broquerie :
204 424-5880 ou sans frais au 1 800 742-6509

Bureau régional de Morden :
204 822-2650 ou sans frais au 1 800 742-6509

Bureau régional de Notre-Dame-de-Lourdes :
204 248-7250
Sans frais : 1 800 742-6509

Bureau régional de Southport :
204 428-2720 ou sans frais au 1 800 742-6509

Courriel : info@southernhealth.ca

Site Web : www.southernhealth.ca/fr/

Office régional de la santé de Winnipeg (y compris Churchill)

Bureau principal : 204 926-7000

Ligne d'accueil des services à domicile :
204 788-8330

Centre de santé de Churchill : 204 675-8881

Courriel : info@wrha.mb.ca

Site Web : www.wrha.mb.ca/index-f.php

MISES À JOUR SUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Pour obtenir des mises à jour sur la transformation du système de santé provincial, ainsi que des renseignements à jour sur les soins dans la communauté, consultez le

www.manitoba.ca/health/hst/index.fr.html

SANTÉ, SOINS DE RELÈVE, ET MESURES DE SOUTIEN PALLIATIVES : Autres formes d'appui

Les programmes et ressources suivants peuvent s'ajouter aux mesures de soutien offertes par Familles Manitoba (voir page 15) ou par votre office régional de la santé (voir pages 33 et 34) :

A Port in the Storm

Hébergement sécuritaire, adapté et abordable dans une atmosphère familiale à l'intention des patients et des familles des régions rurales et du Nord qui ont besoin de traitements médicaux à Winnipeg.

COORDONNÉES :

311, avenue Alexander, bureau 101
Winnipeg (Manitoba) R3A 0M9

Téléphone : 204 231-0720

Courriel : admin@aportinthestorm.ca

Site Web : www.aportinthestorm.ca
(en anglais seulement)

Awasis Agency of Northern Manitoba

Awasis offre aux familles autochtones du Nord des services de relève pour le soin des enfants.

COORDONNÉES :

Téléphone à Thompson : 204 677-1500
Sans frais : 1 800 667-4734

Téléphone à Winnipeg, rue Smith :
204 987-9480

Téléphone à Winnipeg, rue McGee :
204 790-4400;

Sans frais : 1 877 429-2747

Site Web : www.awasisagency.ca
(en anglais seulement)

Portail canadien en soins palliatifs

Le Portail canadien en soins palliatifs est un site de soutien et d'information digne de confiance sur les soins palliatifs et de fin de vie à l'intention des patients, des membres de la famille, des fournisseurs de soins de santé, des chercheurs et des éducateurs. Le site Web du portail vous permet de poser des questions à un membre de l'équipe de soins palliatifs, propose des articles et des vidéos sur les recherches les plus récentes, les prestations financières, la prise en charge des symptômes et autres sujets qui vous aideront à vous retrouver dans le système de santé, et à communiquer avec les fournisseurs de soins, et offre des outils aux professionnels, pour leur permettre de mieux soigner leurs patients et communiquer avec eux et leur famille.

COORDONNÉES :

Courriel : info@portailpalliatif.ca

Site Web :
www.virtualhospice.ca/fr_CA/Main+Site+Navigation/Home.aspx

SANTÉ, SOINS DE RELÈVE, ET MESURES DE SOUTIEN PALLIATIVES : Autres formes d'appui

Community Respite Services Inc.

Community Respite Services Inc. offre des services de relève aux aidants naturels de personnes atteintes d'incapacités physiques ou intellectuelles.

COORDONNÉES :

Bureau de Winnipeg : 204 953-2400

Bureau de Brandon (Ouest du Manitoba) :
204 727-4910

Site Web : www.communityrespiteservice.ca
(en anglais seulement)

Health Links – Info Santé

Health Links – Info Santé est un service provincial d'information téléphonique offert à tous les Manitobains. Les services téléphoniques sont offerts en plus de 100 langues, grâce à des interprètes.

Téléphone : 204 788-8200

Sans frais : 1 888 315-9257

Palliative Manitoba

Palliative Manitoba offre un soutien communautaire confidentiel, des renseignements et des services d'accompagnement gratuits pour les personnes souffrant de maladies qui limitent la vie, leurs soignants et les personnes en deuil, incluant un programme de visites par des bénévoles – présence réconfortante et aide occasionnelle concernant des questions pratiques comme les services de soutien aux personnes en deuil – soutien téléphonique aux personnes en deuil, ateliers sur le deuil, information sur les maladies qui limitent la vie, soins palliatifs, deuil et cours de soins compassionnels.

COORDONNÉES :

2109, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3J 0L3

Téléphone : 204 889-8525

Sans frais : 1 800 539-0295

Courriel : info@palliativemanitoba.ca

Site Web : <http://palliativemanitoba.ca>
(en anglais seulement)

AUTRES RESSOURCES ET PUBLICATIONS

Forum fédéral, provincial et territorial des ministres responsables des aînés : ressources à l'intention des aidants naturels

- Site Web : www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines.html
- Conversation à propos des soins, c'est entre vous et la personne que vous aidez.
- Options de soins de santé, choisir le plan idéal pour vous et la personne dont vous prenez soin.
- Aider les employés à concilier vie professionnelle et prestation de soins.
- Concilier vie professionnelle et prestation de soins.
- Vidéo : Préparation pour les proches aidants.

Guide sur la conciliation des responsabilités professionnelles et des obligations familiales des proches aidants

Site Web :

www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/guide-sur-la-conciliation-des-responsabilites-professionnelles-et-des-obligations-familiales

Votre guide des services de soins à domicile au Manitoba

Site Web : www.gov.mb.ca/health/homecare/guide.fr.pdf

Canadian Centre for Elder Law

Site Web : www.bcli.org/ccel (en anglais seulement)

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca/fr/

Canadian Movement Disorder Group – Caregiver/Partner Supports

Site Web : <http://cmdg.org> (en anglais seulement)

Enfants en santé Manitoba

Téléphone : 204 945-2266 Sans frais : 1 888 848-0140

Courriel : healthychild@gov.mb.ca Site Web : www.manitoba.ca/healthychild/index.fr.html

Familles Manitoba : Allocations et aide financière

Site Web : www.manitoba.ca/fs/financial_benefits.fr.html

Quand on est parent unique : Guide pour les familles monoparentales

Site Web : www.manitoba.ca/msw/publications/parenting.fr.html

Faire face aux événements stressants : comment prendre soin de soi comme intervenant

Site Web :

www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/faire-face-evenements-stressants/comment-prendre-soin-comme-intervenant.html

